

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

PROGRAMME DE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Estérel, le 9 mai 2019 – La Ville d'Estérel annonce que les premières opérations relatives au contrôle biologique des insectes piqueurs ont débuté le 6 mai 2019 et sont menées par l'entreprise GDG Environnement. Cette entreprise se spécialise dans la réduction de la nuisance occasionnée par les moustiques et les mouches noires. Le programme en place permet de contrôler la population de ces insectes piqueurs, afin que les citoyens puissent pleinement profiter des activités extérieures pendant l'été.

Il est important de mentionner que le produit utilisé (Bti) est sans danger pour la faune et la flore, celui-ci affecte uniquement les larves des insectes piqueurs. Pour en connaître davantage sur le Bti, nous vous invitons à lire le document *Tout ce que vous devez savoir sur le Bti* disponible au www.gdg.ca.

Comme à chaque année, une ligne infomoustique (1 844 840-8700) est mise en service pour répondre aux questions des citoyens. Vous pouvez également communiquer directement avec Monsieur Keven Brunet, coordonnateur, au 819 699-9387.

Voici quelques recommandations pour empêcher la prolifération de moustiques

- Assurez-vous que vos drains soient en bonne condition et que l'évacuation de l'eau se fasse bien.
- Préparez votre piscine tôt; une piscine non démarrée peut générer des moustiques dès la troisième semaine de mai.
- Ne laissez pas de pneus contenant de l'eau à l'extérieur ou à proximité des habitations.
- Limitez la présence de tas de feuilles mortes ou bâches au sol.
- Retournez votre bateau à l'envers. Si vous décidez de le laisser à l'endroit, assurez-vous d'enlever le drain.
- Videz les brouettes et les seaux. Gorgés d'eau, ceux-ci constituent des milieux producteurs de moustiques.

-30-

Source : Luc Lafontaine
Directeur général
450 228-3232